

Subvention au Centre
Communal d'Action
Sociale de la Ville de
Louvroil»

Année 2016

N°24/04/16

Service Financier

NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN EXERCICE

29

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2016

L'an deux mil seize le 12 avril à 18 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de LOUVROIL, convoqué le 6 avril 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Annick MATTIGHELLO, Maire de la Commune, à la suite de la Convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

ETAIENT PRESENTS : MM. MATTIGHELLO Annick, VILTART Patrick, KACIMI Fatiha, DEVORSINE Serge, MERIAUX Sabine, ASCONE Giuseppe, AUQUIERT Joëlle, PIERARD Mariam, PIERARD Léonc, FONTAINE Annie, SIMON Jean-Louis, LIBIER Marie Paule, THIEMPONT Jacques, LIBERT Jean Claude, ZAHAFI Hafida, BOUTAOUS Fabienne, VERWAERDE Laurent, VASAMULIET Hugues, CAPELLE Valérie, DESPEGHEL Daniel.

Monsieur EI HADANI Mustapha a donné procuration à Madame AUQUIERT Joëlle
Madame MENAGE Régine a donné procuration à Madame MERIAUX Sabine
Monsieur REKBI Ali a donné procuration à Madame KACIMI Fatiha
Monsieur DUBOIS Jean Louis a donné procuration à Monsieur SIMON Jean Louis
Madame CORNUT Micheline a donné procuration à Monsieur DESPEGHEL Daniel

Absents : CONVENANCE Jean Luc, GILLOTEAU Sergine, MEUNIER Richard, DURANT Sullivan

Formant la majorité des membres en exercice

SECRETAIRE DE SEANCE : AUQUIERT Joëlle

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal,

Comme tout budget, le Centre Communal d'Action Social voit évoluer ses charges de fonctionnement.

La somme nécessaire au CCAS de Louvroil pour équilibrer son budget 2016 s'élève à **270 000,00 €**.

En conséquence, il vous est proposé d'octroyer au Centre Communal d'Action Sociale de Louvroil une subvention de 270 000,00 €.

Le versement de celle-ci se fera de la manière suivante :

- 1^{er} versement de 150 000 € avant le vote du BP 2016,
- Solde, soit 120 000 €, sera versé en 8 mensualités de 15 000 € à compter du 10 Mai 2016.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé repris ci dessus,
Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité des membres présents, d'octroyer au Centre Communal d'Action Sociale de Louvroil, au titre de l'année 2016, une subvention de 270 000 euros.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Fait en séance, le 12 avril 2016

Ont signé les membres présents



Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Annick MATTIGHELLO